

L'interculturel a l'épreuve de la dynamique entre l'exclusion et l'intégration sociale

Daniilo Martuccelli*

RÉSUMÉ

La globalisation oblige la sociologie à raisonner en dehors de ce qui a constitué pendant longtemps son espace « naturel » de réflexion – l'idée de société nationale. Pour y parvenir, il est nécessaire de mettre sur pied de nouvelles perspectives d'analyse susceptibles de rendre compte de la dynamique entre le global et le local. L'article en propose une au travers de l'agencement entre positions structurelles, états sociaux et épreuves subjectives. Ce n'est qu'une fois cette démarche déployée, et dans l'espace intellectuel ainsi dégagé, qu'il sera possible d'étudier les manifestations actuelles de l'exclusion sociale et de la diversité culturelle.

Mots clé: mondialisation, interculturalité, structure sociale, diversité culturelle

Envisager le thème de l'interculturel en articulation avec les problèmes associés aux processus d'exclusion, suppose analyser le lien s'établissant entre une structure sociale, où les positions groupales sont de moins en moins stables, et la consolidation des aspirations à la reconnaissance de la diversité culturelle – de plus en plus considérées comme légitimes. L'équation est d'autant plus difficile à établir qu'à bien des moments, les pro-

*Professeur de Sociologie, Université de Lille. Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE) - Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles (IFRESI)
dmartuccelli@nordnet.fr

blèmes socio-économiques et les réalités socioculturelles ont tendance à se séparer. Parfois même, on peut avoir l'impression qu'il s'agit de phénomènes n'ayant « aucune » relation entre eux. D'autres fois, en revanche, on suppose nécessaire d'établir un lien de subordination entre eux. La diversité culturelle n'est alors, après tout, qu'un problème épisodique face au drame de l'exclusion sociale. Mais, en fait, ni la thèse de l'indépendance, ni celle de la subordination ne rendent vraiment compte des processus en cours.

C'est sur une dynamique particulière, faite à la fois d'enchevêtrement et d'autonomie, qu'il faut insister. Le processus opère en deux sens. D'un côté, il faut tenir compte de la transformation de la logique des positions sociales, de l'augmentation simultanée de la richesse de certains et de la pauvreté des autres, ce qui rend compte pour beaucoup des enfermements identitaires auxquels sont contraints aussi bien certains immigrés que certains autochtones des secteurs populaires. La volonté de protection de certains se traduit en effet par l'« exclusion » des autres ; les obstacles rencontrés du côté de l'insertion socio-économique radicalisent l'expression identitaire. De l'autre côté, il faut étudier la légitimité croissante de l'aspiration à la revendication identitaire qui surcharge les attentes de la société contemporaine, permettant à certains de choisir leurs grammaires de vie tout en enfermant d'autres dans des modèles culturels imposés, ce qui, à son tour, finit par avoir une incidence sur le processus d'intégration sociale.

Autrement dit, il n'y a pas d'intelligence du défi de l'intégration, sans prise en compte de ce double mouvement. L'analyse n'est ainsi satisfaisante que lorsqu'on parvient à articuler les deux axes – car c'est dans le va-et-vient entre l'un et l'autre, que réside le secret de leur intelligence réciproque. Pourtant, et afin de rester dans les limites de ce texte, nous nous centrerons essentiellement dans ce qui suit sur les transformations des positions sociales. En effet, souvent négligées dans les analyses des phénomènes interculturels, elles sont pourtant indispensables à leur compréhension.

LE GLOBAL ET LE LOCAL

Pendant longtemps, la notion de « classes sociales » a permis de présenter la société comme constituée par de grands groupes sociaux, autour d'une distribution inégale des ressources et de différentes communautés de vie. La dynamique de l'inégalité sociale était bien reflétée par ces grandes catégories sociales, relativement bien définies. Or, face aux changements actuels, notamment ceux liés à la globalisation, cette réalité peut de moins en moins être analysée et décrite dans ces catégories. Il devient insuffisant de la cerner exclusivement par une structure unique de positions, et surtout de se restreindre aux seuls découpages nationaux (Dubet, Martuccelli, 1998).

La situation contemporaine est marquée, et le sera pendant les prochaines décennies, par une tension croissante entre le global et le local. D'une part, des forces et des acteurs de différentes natures poussent vers l'intégration globale. D'autre part, des espaces locaux d'autonomie ou de résistance se recréent sans arrêt. Le problème majeur, d'un point de vue historique, tourne ainsi autour des variantes de l'intégration du local et du global dans les divers domaines de la vie sociale¹. La primauté de l'un ou de l'autre, en fonction des activités ou des positions étudiées, ne se transforme jamais véritablement en hégémonie unilatérale. Le lieu traditionnel du saisissement des positions structurelles, l'Etat-Nation, est insuffisant, sans cesser pourtant d'être pertinent. C'est pourquoi, vis-à-vis de la mondialisation, ni la thèse des sceptiques ni la thèse des hypermondialistes ne sont recevables (Held, McGrew, Goldblatt, Perraton, 1999). Si des tendances à l'émergence d'une économie globale existent (ayant la capacité de fonctionner comme une unité en temps réel à l'échelle planétaire), elles sont indissociables du maintien d'une série d'éléments proprement nationaux ou régionaux. Tout n'est pas global (et ne le deviendra certainement pas dans un futur proche), rien n'est plus exclusivement local. Mais surtout, tous les domaines de la vie sociale n'ont pas une dynamique semblable : selon les activités ou les groupes étudiés, il faut observer, empiriquement, les « degrés » de global ou de local.

Dans ce travail de conceptualisation transnationale, des catégories traditionnelles de la pensée sociologique sont à reprendre et à retravailler. Les analyses en termes de « centre » ou de « périphérie », dans leurs variantes économiques ou culturelles, mettaient en évidence des périodes d'hégémonie stable caractérisées par de fortes relations hiérarchiques. La division du travail et sa traduction spatiale rendaient compte, par exemple, du développement du centre et du sous-développement des périphéries, et cette domination structurait durablement et de manière plus ou moins unilatérale le sens et le profit des échanges – marqués par l'association analogique entre centre-bourgeoisie et périphérie-prolétariat. Dans le domaine culturel, les formes symboliques pouvaient également se classer en fonction de leur insertion dans une hégémonie dominante censée être au service des acteurs centraux. Bien entendu, les meilleures analyses ne négligent nullement les transformations historiques de cette relation, mais toujours à l'intérieur de solides frontières analytiques entre le « centre » et la « périphérie ». Ce n'est que lors de moments de « transition » ou de « crise » que leurs relations sont bouleversées, et parfois renversées. De nouveaux « centres » émergent à la faveur d'une contre-hégémonie victorieuse des classes subalternes, d'une transformation des mécanismes de l'accumulation du capital, de changements dans l'équilibre géopolitique.

Dans ces analyses, c'est le plus souvent un type et un stade d'industrialisation qui conditionnent les positionnements stratifiés des acteurs. C'est ainsi, par exemple, que dans les études classiques sur la dépendance des pays du Sud, le rôle central est toujours octroyé, en « dernière instance », à l'industrialisation capitaliste dépendante. Dans les versions

extrêmes, la seule unité d'analyse est, à terme, le système international lui-même puisque c'est la position dans le système économique mondial (liée à l'industrialisation tardive et à un mode de dépendance politique) celle qui détermine le degré de développement et le type de domination. Dans les versions plus dynamiques, les différences nationales renvoient, mais toujours dans le cadre général de la dépendance, à la spécificité des trajectoires de développement suivies par chaque pays en fonction de ses variantes internes.

Désormais, il faut aller plus loin et reconnaître l'importance croissante de facteurs supranationaux dans l'analyse sociologique. En dépit des évidentes inégalités de pouvoir entre les différents acteurs, l'idée d'une interdépendance multiple transforme en profondeur la capacité d'organisation au niveau global lui-même. L'interdépendance multilatérale et hiérarchisée invite donc à complexifier, sans l'annuler, la notion de « centre ». A la différence du modèle de la dépendance, où il garde une emprise générale sur le processus, aucun acteur n'est plus susceptible de réguler le niveau global et l'ensemble des interdépendances qui le constituent (Albrow, 1997). Plus simplement : la globalisation est une interdépendance de multiples réseaux, ou un engrenage des systèmes sociaux, mais le niveau global n'est pas, quant à lui, vraiment, un système.

Au modèle de la dépendance, privilégiant la relation entre un « centre » et une « périphérie », il faudra moins opposer vraiment un modèle d'interdépendance global-local qu'établir, en fonction des situations, des dynamiques toujours asymétriques entre ces deux modèles. Surtout, il ne faut jamais oublier que la dynamique entre le global et le local n'opère pas directement, mais filtrée, réfractée et détournée par une série de processus.

POSITIONS STRUCTURELLES

Quel système de positions structurelles choisir ? Celui qui est susceptible de cerner le mieux les conséquences du capitalisme à l'heure de la globalisation. De toutes les caractérisations historiques, la nature proprement capitaliste des sociétés contemporaines est la plus importante. Du coup, parmi les variantes possibles, les échelles de positions sont, de manière schématique, à dégager en fonction de la nature des connexions ou des déconnexions structurelles des différents acteurs dans ce processus.

La phase historique actuelle se présente, notamment dans les pays du Nord, comme le mélange inégal d'un capitalisme « libéré » des contraintes de la protection sociale et le maintien, voire le renouveau, de l'Etat providence. C'est pourquoi l'analyse doit privilégier un double principe d'organisation des rapports sociaux. D'une part, elle procède de rapports de production désormais largement fragmentés et d'autre part, de multiples rapports de reproduction définis, notamment, en relation avec les politiques publiques.

Evidemment, ces deux types d'organisation de rapports sociaux sont interdépendants. En tout cas, l'axe des rapports de production oppose les groupes dirigeants aux groupes dominés dans des relations de travail. Aujourd'hui, les acteurs situés dans cet espace sont plus ou moins exposés directement aux contraintes du marché en fonction de leurs qualifications, du domaine de production, de la position de l'entreprise dans la hiérarchie de la sous-traitance. Dans ce registre, la ressource essentielle des acteurs est leur puissance économique et leur position sur les divers marchés. D'autre part, l'axe des rapports de reproduction oppose les groupes supérieurs, « noblesse d'Etat » et groupes protégés, aux exclus, à ceux qui n'ont pu bénéficier des systèmes de protection ou qui n'en ont plus que des bribes. Ici, la hiérarchie des groupes sociaux est définie par la distribution des positions dans un vaste ensemble réglementaire de transferts sociaux qui sont une part croissante des revenus et de la définition de certains groupes : agents du service public, classes d'âge, élèves et étudiants, retraités, famille. Dans ce registre, la ressource principale des acteurs est leur influence politique.

On a longtemps pensé que le processus d'intégration des sociétés industrielles renforçait lui-même le rapprochement des deux axes. Dans les années soixante-dix, l'Etat et le grand capital apparaissaient ainsi comme les deux faces du même ensemble, avec un Etat industrialisateur et entrepreneur et une forte circulation des élites entre les deux mondes. « En bas », le processus semblait parallèle avec l'extension des droits sociaux, du droit du travail, les mesures de redistribution établissant des niveaux de vie comparables. Il semble bien que les deux mondes se séparent aujourd'hui progressivement. Le premier apparaît de plus en plus « ouvert » et « compétitif », le second, de plus en plus « fermé » sur ses propres règles et se défendant par l'intermédiaire de ses capacités politiques et syndicales.

De manière schématique, on peut ainsi distinguer quatre grandes positions structurales, définies par le jeu entre le global et le local, dégagées notamment à partir du croisement entre placement et rentabilité dans la compétitivité économique d'une part et protections institutionnelles de l'autre (pour des variantes de cette typologie, cf. Hutton, 1985 ; Reich, 1993 ; Giraud, 1996 ; Lipietz, 1998 ; Castells, 1998 ; Beck, 2000):

- Les *compétitifs*, placés dans des secteurs hautement productifs et jouissant d'importantes protections ;
- Les *protégés* dont le statut ou la position mettent, temporairement, à l'abri des secousses les plus directes de la mondialisation ;
- Les *précaires*, des groupes que la productivité ou la qualification ne mettent pas à l'abri de la concurrence mondiale et dont la précarité du contrat de travail constitue une des principales « variables » d'ajustement économique ;
- Enfin, les *exclus*, de véritables « sureffectifs » de l'économie placés en bas de la double hiérarchie : ils sont pauvres et exposés sur le registre des rapports de production, ils sont de moins en moins protégés par les mécanismes de redistribution et de transfert qui bénéficient surtout aux groupes qui disposent de ressources politiques importantes.

Mais ce double système structurel (le premier opposant le « haut » et le « bas », les groupes dominants et les groupes dominés ; le second opposant l'univers de la production à celui de la reproduction), et les liens qu'il entretient avec les avatars actuels du capitalisme, constitue un niveau insuffisant d'analyse. L'idée d'une pyramide positionnelle, notamment, enlève l'analyse dans un ensemble d'impasses. La formidable multiplication des positions intermédiaires rend en effet de plus en plus difficile de savoir parfois, qui est vraiment en « haut » ou en « bas ». Les positionnements hybrides s'accroissent, et les acteurs peuvent connaître, de manière simultanée et contradictoire, des mobilités « ascendantes » et « descendantes » dans divers domaines sociaux. Dans bien des situations, par exemple, il n'existe plus vraiment de frontière claire entre les salariés placés définitivement du « bon » et du « mauvais » côté puisque les frontières entre le noyau dur et la périphérie de l'emploi sont souvent mouvantes et floues, et les conditions de passage de l'un à l'autre redéfinies en permanence.

Pourtant, le problème n'est pas de « complexifier » une hiérarchie positionnelle unique. L'analyse doit *toujours* distinguer des positions structurelles, au nombre restreint, à partir de quelques axes jugés majeurs, établissant une distribution inégale des ressources et des coercitions structurelles. Mais cette reconnaissance ne doit pas négliger tout ce qui revient aux élasticités contextuelles, à la fois en termes de possibilités et de bornes. C'est cet espace d'action qu'il faut circonscrire de manière transversale à ces quelques grandes positions structurelles, afin de reconnaître la labilité foncière de la vie sociale. Or, et même si elles se révèlent insuffisantes au moment des analyses précises, il ne faut à aucun moment oblitérer l'espace des positions structurelles. Peut-on sinon vraiment accepter l'image d'un univers social où la distribution des ressources se ferait de manière « aléatoire » ? Mais, de la même façon, peut-on accepter l'idée qu'une fois les cartes distribuées de manière inéquitable, les jeux sont nécessairement faits ?

La cartographie structurelle participe d'une stratégie de recherche puisque les coercitions impersonnelles passent par l'analyse d'un différentiel de capitaux, de ressources, de biens, dont la distribution inégale peut se comprendre partiellement à partir des positions sociales (Bourdieu, 1979 et 1989 ; Roemer, 1982 ; Wright, 1985 ; Mann, 1986). La société est ainsi traversée par de multiples conflits en termes de production ou de reproduction, mais elle est avant tout déterminée par son caractère de société capitaliste. Et c'est le différentiel d'accès à la ressource la plus importante, de nature économique, qui explique le mieux en dernière instance, la domination dans ces sociétés.

Le rôle du positionnement est donc central dans la compréhension de la domination – mais il constitue seulement un moment de l'analyse. L'étude sociologique a besoin de postuler l'existence de ces grandes places objectivement définies et en même temps elles ne sont ni suffisantes ni fixes, mais en tension permanente avec d'autres facteurs. Autrement dit, il faut dissocier deux processus. D'une part, il s'agit de démontrer que la distribution différentielle de la domination peut être étudiée en privilégiant quelques

grands mécanismes structurels. D'autre part, il s'agit de rendre compte, en dépit des correspondances structurelles, de la manière dont les individus, placés dans des situations similaires ou diverses, peuvent néanmoins être confrontés à des défis différents ou semblables. Il ne s'agit pas de nier toute relation possible, mais de reconnaître le caractère non linéaire et non homogène de leur relation. Derrière la similitude des positions structurelles se cache parfois une grande divergence d'états sociaux.

Une distinction supplémentaire s'impose ainsi entre les positions structurelles, base d'une cartographie sociale différente des catégories purement administratives, et des états sociaux à géométrie variable qui, eux, visent à rendre autrement opérationnelles les analyses de l'inégalité et de l'exclusion sociale.

ETATS SOCIAUX

Les états sociaux ne peuvent pas être ramenés à l'image trop simple d'une coupure entre les inclus et les exclus, les gagnants et les perdants, bref, à un nombre réduit de positions structurelles. Comprise de cette manière, la représentation est imprécise, voire même trompeuse, puisqu'elle cache la diversité des états sociaux désormais en présence.

Les états sociaux sont en effet trop divers et multiples pour être ramenés à une théorie positionnelle structurelle, aussi complexe soit elle. Cependant, s'ils ajoutent un « étage » à la compréhension de la domination, ils sont toujours objectifs ; en revanche, ils ne sont plus superposables à une analyse en termes de structure sociale. Pour les cerner, il ne suffit pas de complexifier les systèmes de rapports sociaux, d'additionner les attributs des acteurs (classe, âge, sexe, ethnie). Il faut plutôt apprendre à les construire à partir d'analyses empiriques visant à comprendre, au plus près des expériences des individus, leurs manières de se forger (ou non) des espaces sociaux protégés. Les états sociaux viennent ainsi complexifier les positions structurelles. Derrière une même position structurelle, il est possible de repérer des états de domination fort différents.

Comprenons-nous bien. Les quatre positions structurelles qui viennent d'être présentées sont à mettre en relation avec la nature des connexions, leur nombre et surtout le degré de contrôle qu'exercent sur elles, individuellement ou collectivement, les différents acteurs. Il est ainsi toujours possible de placer à une extrémité, tous ceux qui jouissent de bonnes connexions (en termes d'emploi, de revenus, de capacités, de protections institutionnelles) et qui, surtout, gardent un contrôle actif de leur situation, à la fois d'un point de vue économique et politique. A l'autre extrême, tous ceux qui sont définis par de « mauvaises » connexions (faibles revenus), « rares » (faible densité relationnelle), « perverses » (liée aux activités informelles ou illégales) et surtout sans l'exercice

d'un contrôle actif sur elles (parce qu'elles sont largement dépendantes des décisions sur lesquelles ces acteurs n'ont qu'une faible incidence politique). A un haut niveau de généralité, il serait ainsi possible de trouver, en apparence sans grande difficulté, un lien hiérarchique peu problématisé entre les différentes positions.

Cependant, une analyse plus détaillée corrige immédiatement cette première lecture. Hormis pour une minorité durablement et globalement protégée, la plupart des individus ont le sentiment que leur position n'est plus imperméable au changement ni à la détérioration sociale. Les pratiques les plus diverses de protection apparaissent dans tous les domaines de la vie sociale. Le résultat est donc, si l'on en reste par exemple à ce seul registre, une dynamique particulière entre les connexions économiques globales et la transformation des principes et des mécanismes de protection sociale. Le phénomène est complexe puisqu'à côté d'un affaiblissement, voire dans certains cas d'un véritable démantèlement des droits sociaux, les dernières décennies ont également été le théâtre de l'octroi de nouvelles protections. En fait, plus que des changements quantitatifs, c'est la modification de la capacité grandissante des acteurs à jouer avec les risques sociaux qui s'avère importante. A terme même, paradoxalement, pour bien des acteurs sociaux, l'important n'est plus d'intervenir sur les événements mais d'apprendre à se mettre à l'abri des secousses du monde.

Les processus qui se mettent en place s'inspirent de la « logique de la patate chaude », et passent par la capacité croissante qu'ont les individus et les groupes, à des degrés différents, d'orienter les risques vers les autres afin d'assurer leur propre protection. Aux conflits sociaux « verticaux », opposant plus ou moins ouvertement les acteurs sociaux à l'emprise d'un acteur dirigeant, s'ajoutent toute une série de stratégies plus ou moins « horizontales ».

Prenons l'exemple du chômage. Au-delà de ses déterminants économiques, sa « distribution » entre les différents acteurs passe par un ensemble de stratégies larvées, par lesquelles un groupe social finit par être caractérisé en tant que population socialement à risque ou candidate à l'exclusion sociale. Au terme de ces partages, certains risques d'emploi ou de chômage sont majoritairement supportés par des catégories particulières (les individus à faible qualification ou non diplômés, les jeunes, les immigrés, les femmes, les personnes âgées). Ces inégalités ne résultent pas seulement d'un fonctionnement du marché, des prix trop élevés des bas salaires ou d'un manque de qualification par rapport aux nouveaux emplois. Ce différentiel d'« accès » au chômage et d'instabilité de l'emploi résulte aussi d'un arbitrage des relations de production, issu de conflits multiformes opposant non seulement les salariés aux employeurs, mais aussi, de manière horizontale, les différents groupes de salariés (Martuccelli, 2001).

Pour rendre compte de ce niveau, l'analyse doit donc viser à en établir les divers mécanismes, structuraux ou non. C'est en inscrivant les histoires des individus dans ce jeu multiple d'interdépendances, qu'il faut lire les états sociaux en présence. Plus qu'à

un jeu à somme nulle, nous sommes confrontés à des effets en cascade, de la part d'acteurs sociaux qui se protègent et s'exposent différemment. La pluralité des états sociaux n'annule pas le bien fondé d'une analyse structurelle mais contraint à reconnaître le différentiel de capacités qu'ont les individus de se mettre pratiquement à l'abri du monde. Les différences entre acteurs proviennent de compétences cognitives diverses (entre ceux qui sont susceptibles ou non d'anticiper les risques), de la diversité des ressources pratiques dont ils disposent, du contrôle qu'ils gardent sur ces processus en se fabriquant des « bulles », des « digues », des « prothèses », mais aussi de la qualité des « supports » dont dispose un individu. Les états sociaux, transversaux aux positions structurelles, ne modifient pas le placement social « objectif » d'un individu, mais désignent les manières dont les acteurs éprouveront la domination au sein de diverses chaînes d'interdépendance. Le but majeur est de parvenir à décrire de manière concrète et presque singulière l'effet des structures sur les actions à travers une pluralité de formes de diffraction.

Les états sociaux sont donc à caractériser chaque fois à partir d'éléments spécifiques. Ils doivent être suffisamment opérationnels pour permettre d'établir des relations, voire d'impliquer des conséquences au niveau de la nature des épreuves subies par les individus. Parfois, bien évidemment, rien n'interdit qu'une superposition entre une position structurelle et un état social ne s'avère probante. Mais dans bien d'autres cas, au contraire, les états sociaux doivent être définis de manière transversale à la plupart des positions structurelles.

Les états sociaux ouvrent donc à une cascade de processus. La « marginalité » ou la « centralité » ne sont qu'une affaire de dimensions qui changent selon le domaine abordé, politique, économique, culturel, et l'échelle adoptée : en fonction des perspectives analysées une position centrale ici devient, là-bas, une place marginale. Les figures des états sociaux sont ainsi subordonnées au besoin de l'analyse, mais elles seront toujours transversales aux différentes positions structurelles, elles-mêmes déjà transversales aux États-Nations. L'analyse exige ainsi de briser la cloison souvent artificielle des clivages sociaux ou nationaux afin d'établir d'autres frontières plus significatives.

LES ÉPREUVES SUBJECTIVES

Si les dominations restent structurelles, la perspective d'étude octroie une véritable centralité analytique aux épreuves personnelles. Aucun subjectivisme ne guette pourtant cette démarche puisqu'en dépit de leur dimension « subjective », ces épreuves sont à mettre en relation avec des positions et des états confrontant les individus de manière inégale à un différentiel d'obstacles et de possibilités. Car, si une imputation globale

de son propre malheur à un tiers n'est plus toujours possible, les épreuves définissent par contre, toujours et partout, différentes formes de domination, d'inégalité et d'exclusion sociale.

Dans ce sens, il faut reconsidérer les épreuves quotidiennes de la domination en les détachant du poids de l'imaginaire politique propre à la société industrielle, et de la relation générale de cause à effet établie jadis entre les diverses situations sociales. L'analyse ne doit plus supposer un lien immédiat, mécanique et nécessaire entre les uns et les autres. Il revient aux études empiriques de circonscrire la nature exacte des dynamiques, mais à côté de situations-type d'articulation homogène entre les niveaux, il faut reconnaître *également* l'existence de situations de déconnexion et de rupture. En bref, les individus sont confrontés, au sein d'états sociaux divers, à des épreuves semblables, ou à l'inverse, ils peuvent affronter des épreuves différentes au sein d'états sociaux semblables. Et cette dynamique elle-même ne peut plus être ramenée à ce qui se joue seulement entre le local et le global.

Les épreuves sont nombreuses, mais il n'est pourtant pas impossible d'en tirer une conceptualisation de la domination. Surtout, elles ne sont nullement des expériences ou du vécu subjectifs. Il s'agit d'obstacles divers, socialement produits, différenciellement distribués, que les individus sont contraints d'affronter. Et, comme c'est le cas lors de toute épreuve, les individus peuvent, en se mesurant à elle, « réussir » ou « échouer ». Les épreuves ne sont donc pas « indépendantes » des positions et des états, mais elles sont hétérogènes au sein d'une même position et d'états semblables. Multiples, elles expliquent les sentiments pluriels qu'ont les acteurs puisque ce qu'ils « gagnent » d'un côté, ils peuvent le « perdre » ailleurs. En tout cas, c'est par rapport à elles que nombre de leurs caractéristiques sociales et individuelles (en termes de genre, d'âge, d'état de santé, de ressources matérielles) prennent sens. Non pas directement, mais à travers l'état social entourant l'individu. Le problème principal n'est pas dès lors de quantifier les ressources disponibles par les acteurs mais de saisir en acte, c'est-à-dire au sein d'un état social, les épreuves effectivement ressenties par les acteurs.

Du coup, il n'est pas impossible que des individus ayant les mêmes ressources, et dont la position structurelle peut paraître, mesurée à l'aune de quelques indicateurs objectifs, comme largement semblable en termes d'inégalités, puissent néanmoins être confrontés à des épreuves très différentes en fonction de variations interpersonnelles². Et en sens inverse, et contrairement à ce qu'une vision rigide de l'ordre social laisse entendre, il se peut bien que des acteurs connaissant des positions structurelles et des états sociaux qui, mesurés en termes d'inégalités apparaissent comme objectivement désavantageux, puissent néanmoins donner lieu à des épreuves subjectives témoignant d'une plus grande maîtrise et capacité d'action. Aucune image simpliste ne peut plus ainsi désormais, par exemple, rendre justice à la complexité des relations entre les sexes. Si, à partir d'indicateurs objectifs, notamment en termes d'inégalités économiques ou

professionnelles, et non pas scolaires d'ailleurs, un avantage structurel revient aux hommes, en revanche, d'un point de vue plus « subjectif », comment ne pas reconnaître que ce sont aujourd'hui les femmes qui tirent le mieux parti des transformations des trente dernières années ? (Tabboni, 1992). Cette capacité à s'acquitter mieux des épreuves les plus charnelles de la vie quotidienne donne aux femmes un sentiment de réalisation et de maîtrise, certes particulier, mais qui est loin d'être négligeable. Surtout, en termes de rapports de domination, il faut reconnaître la complexité ou l'ambivalence de la situation contemporaine (Heinich, 2003). Les femmes, en dépit des inégalités dont elles sont davantage la cible, ont une capacité de gestion au quotidien, de décision et de résolution qui contraste vivement avec les hésitations et le sentiment de dépossession de nombre d'hommes. Dans ce sens, et encore davantage si l'on pense aux retombées du mouvement féministe sur la vie des femmes, il est difficile de ne pas reconnaître le surplus d'initiative dont elles jouissent aujourd'hui, notamment à partir de leur plus grande capacité à changer les codes des relations humaines.

L'analyse du différentiel de domination doit ainsi apprendre à raisonner en multipliant ce type de figures, des processus simultanément ambivalents et contradictoires où se creuse une distance entre les réalités « objectives » et les épreuves « subjectives ». Les individus, même s'ils ont moins de capitaux et subissent plus des inégalités, peuvent faire preuve de davantage d'initiative, bénéficier d'états sociaux plus protecteurs et tirer un parti subjectif plus grand de leur capacité à affronter certaines épreuves. A terme donc, la domination, dans le différentiel qui la constitue justement en tant que tel, ne prend tout son sens qu'à partir des études centrées sur une reconstruction analytique de diverses épreuves personnelles, à partir de quelques grands axes d'analyse. Dans tous les cas, le modèle des positions structurelles retenues n'est qu'un indicateur, et ne permet qu'un saisissement fort insuffisant des épreuves ressenties par l'acteur.

Les épreuves ne sont ainsi jamais des séquences existentielles intemporelles ouvrant la voie à une très douteuse connaissance de la condition humaine. Elles sont toujours à mettre en relation avec une position structurelle et un état social, même si leurs relations n'en découlent pas d'une manière homogène et clivée. Et pourtant, elles n'y sont pas non plus extérieures – elles condensent en abrégé une situation historique dont elles font entièrement et indissociablement partie. Le travail d'analyse doit justement permettre à l'acteur de comprendre en termes sociaux des situations qu'il avait trop tendance à vivre comme personnelles, comme les études féministes ont su, bien avant et bien mieux que d'autres, le montrer. Le but est ainsi de parvenir à socialiser ces épreuves, leur ôtant une partie de leur charge négative, parvenant à faire que des dominations ordinaires qui ont aujourd'hui trop naturellement tendance à être ressenties comme des malaises psychologiques puissent, grâce en partie à la connaissance sociologique, être resocialisées. En bref, il s'agit de cerner le différentiel d'épreuves existentielles socialement organisées et distribuées.

Entre les épreuves subjectives, les positions structurelles et les états sociaux, les relations sont complexes et multiples, allant de la subordination évidente au détachement problématique. C'est pourquoi il ne s'agit nullement de cerner l'histoire au niveau de la biographie, de transformer les tensions sociales et historiques d'une époque en épreuves morales et psychologiques. La dimension historique ne saurait aucunement se réduire à un drame existentiel. Bien entendu, on peut décider, pour des raisons méthodologiques, de saisir les structures historiques à travers les situations individuelles, l'analyse s'emparant de la logique des coercitions à partir des trajectoires personnelles. Mais, pour en rendre compte autrement que sous forme d'épreuves psychologiques et morales, l'analyse doit également cerner les différents mécanismes sociaux produisant ces épreuves – et ceci de la manière la plus concrète possible. En bref, il faut que la prise de vue « panoramique » aille constamment de pair avec le zoom en « gros plan » et que l'étude se penche à la fois sur les circonstances générales de la vie de l'individu et sur ses drames intérieurs.

LA DECLINAISON DES EPREUVES

Pour cerner ces épreuves, l'analyse est évidemment contrainte d'aborder un grand nombre de situations et d'éléments hétérogènes, en trouvant la bonne échelle et les bons facteurs sur lesquels centrer l'étude. C'est un point décisif dans l'économie générale d'un projet de connaissance de ce type. Bien qu'il soit possible d'identifier une grande diversité de mécanismes institutionnels et de registres analytiques possibles, l'étude doit, afin de rester opérationnelle, se restreindre à l'examen d'un nombre limité de processus, jugés particulièrement significatifs à la lumière d'une réalité historique et sociale concrète. Pour les sociétés industrielles capitalistes contemporaines, il est indispensable de tenir compte de quatre grands domaines, au moins, repérables d'une manière ou d'une autre dans toute trajectoire individuelle : le parcours scolaire ; le rapport au travail et la situation d'emploi ; la relation à l'espace et à la mobilité ; la vie familiale et privée. L'enjeu est de parvenir, au niveau des trajectoires individuelles, à dégager un critère permettant, à travers les domaines retenus, une mise en relation entre des processus collectifs et des histoires singulières.

Ces domaines ne sont pas et ne visent nullement à être exhaustifs. Ce n'est pas par leur biais que l'on parviendra à « rendre compte » d'un individu : un très grand nombre d'aspects y sont inévitablement négligés, autant « intimes » que « publiques », à la fois « psychologiques » et « culturels ». La question n'est pas de parvenir à une impossible étude globale de l'individu, mais de dégager, sur un registre mêlant intimement des grandes dimensions historiques et des considérations de placement, les principales

épreuves subjectives auxquelles sont confrontés de façon différentielle les individus dans chacun de ces quatre grands domaines retenus.

Bien entendu, l'analyse n'est pas tenue, partout et toujours, de se cantonner spécifiquement à ces seuls quatre domaines. En revanche, toute analyse est contrainte de se limiter, en fonction d'une interrogation et d'une sensibilité historique particulières, à un nombre restreint de domaines et d'épreuves. Le but est, dans un seul et même mouvement, à la fois de fournir des représentations sociologiques de plus en plus singulières et de garder à l'esprit l'exigence incontournable de dégager des profils capables d'agencer des figures-types ayant une portée générale. C'est pourquoi, lorsque des processus plus épisodiques sont pris en considération (fragmentation du temps quotidien, rêveries et fuites ordinaires, investissements imaginaires divers, effets de nouvelles technologies...) ils doivent, afin de ne pas « faire éclater » l'unité de l'analyse (à moins qu'ils ne s'avèrent des facteurs de bouleversements majeurs), être analytiquement pris à travers leurs conséquences dans les quelques domaines d'activités retenus.

Une trajectoire individuelle est donc indissociable d'un contexte historique, d'une place dans la structure sociale et d'une succession plus ou moins standardisée des épreuves au long de la vie. Mais, au sein de ce triangle les relations ne prennent plus ni massivement ni nécessairement la forme d'homologies ou de correspondances strictes. Si les individus sont confrontés à des épreuves souvent communes, mais inégalement réparties, ils s'acquittent d'elles de manière de plus en plus singulière, tant leur intensité varie au gré des différents facteurs, tant la succession d'échecs ou de ruptures peut prendre des contours divers. Et, c'est par la nature et l'intensité des épreuves auxquelles ils sont effectivement confrontés (et non plus, comme dans l'ancienne vision, par leur seule position sociale) qu'il est possible de les grouper afin de dégager quelques grands profils sociologiques. L'analyse sociologique tient toujours compte des différences de classe, sexe, âge, groupe ethnique, mais désormais c'est à partir d'un nombre limité d'épreuves, sociales et historiquement significatives, que sont établies les comparaisons.

L'enjeu est, à terme, le dégagement d'une grammaire sociologique spécifique grâce à laquelle la « vie » y est largement appréhendée à travers une série d'épreuves. Cette attitude est la meilleure réponse intellectuelle possible au défi contemporain posé par la singularisation des trajectoires. S'il est, en effet, de toute évidence, exagéré de dire que les individus sont dépourvus d'appartenances de classe, il est, en revanche, certain que désormais elles passent par une forte individualisation des destins. Si l'on pense par exemple à la trajectoire scolaire, il est vrai que, de plus en plus, l'individu est contraint de découvrir, par des signes personnels, et à partir de sa propre trajectoire biographique, son destin social. Ce dernier n'apparaît plus comme un horizon « naturel » de socialisation. Bien au contraire, l'individu va être contraint de se l'« approprier », après une série d'épreuves et, le cas échéant, d'échecs. Le point est d'une importance d'autant plus grande que parfois, sur ce registre, un écart peut s'établir entre les données macrosociolo-

giques et les vécus individuels. Du point de vue des statistiques, la reproduction d'ensemble des positions sociales peut ne pas se modifier en profondeur, mais sa signification subjective, quant à elle, se transforme. L'individu n'est plus supposé hériter une position sociale, il est rendu responsable de son acquisition par le biais d'une course scolaire. L'individu ne se « libère » jamais entièrement de l'emprise de son origine sociale, mais lorsqu'il est « rattrapé » par elle, c'est sous la forme d'une sanction vécue comme « personnelle » (Dubet, Martuccelli, 1996). Puisque si aucun individu n'est l'auteur des épreuves auxquelles il est socialement soumis, chacun peut faire preuve d'initiatives importantes dans la fabrication de ses états sociaux.

PROCESSUS SOCIAUX ET DIVERSITE CULTURELLE

Négliger ce qui précède rend impossible de cerner la nature exacte des défis posés par l'interculturel dans nos sociétés. La non prise en compte de ces facteurs conduit à passer sous silence un paradoxe actuel majeur. Les sociétés contemporaines sont des sociétés qui se différencient culturellement, probablement à un degré moindre que les sociétés industrielles d'antan, qui furent traversées par d'importantes différences culturelles, régionales, religieuses ou communautaires. Sur ce plan, étant donnée la force de circulation des modèles culturels grâce aux médias de masse, la question n'a presque pas de sens : les sociétés contemporaines sont des « usines » d'assimilation culturelle dans des proportions auparavant jamais atteintes par aucun autre type de société.

Ce qui change dans le contexte actuel c'est que les différences sont désormais investies par les individus comme l'expression d'identités propres. Le désir de s'affirmer dans l'espace public, d'être reconnu pour ce que « l'on est » devient une exigence importante, d'autant plus que ce que les individus « font » définit chaque fois moins, à leurs propres yeux, ce qu'ils « sont ». Parfois, ce sont les groupes d'exclus qui avancent ces interpellations identitaires, d'autres fois, ce sont des groupes socialement intégrés ; ici, il peut s'agir de minorités, là, d'un groupe majoritaire, comme cela peut être le cas avec les femmes. C'est cette demande qui est nouvelle et surtout, légitime. D'un thème à peine marginal, il y a quelques décennies, la reconnaissance de l'altérité culturelle et identitaire est en train de devenir une exigence incontournable dans la démocratie.

Mais ce processus culturel, sans se réduire, est à saisir sur l'arrière-plan des transformations sociales que nous venons d'évoquer. C'est la rencontre de ces deux séries par moments indépendantes de phénomènes sociaux et culturels qui fait de l'interculturel une épreuve supplémentaire de la vie moderne. C'est dire que ce processus ne concerne ni seulement ni principalement les immigrés – ou encore, les seuls échanges avec eux.

Il s'agit d'un processus bien plus général qui, au-delà de quelques crispations ethniques ou xénophobes, apparaît comme un changement structurel des sociétés actuelles. Bien entendu, cette aspiration, plus ou moins commune à tous les acteurs, ne se décline nullement de la même manière en fonction des contextes nationaux, des positions structurelles ou des états sociaux. Mais l'épreuve, elle, a désormais tendance à se généraliser.

La reconnaissance de la diversité culturelle dans l'espace de la démocratie ne mène nullement à la fragmentation communautaire. Bien au contraire, ce danger apparaît moins comme un résidu culturel du passé, et de plus en plus comme l'expression de l'échec d'un processus d'intégration politique et économique. C'est pourquoi sans s'y réduire, puisqu'il est porté par des forces de transformation propres, le phénomène de l'affirmation identitaire et les défis interculturels qu'il pose, doivent être analysés en interrelation avec les grandes transformations structurelles en cours. C'est seulement ainsi qu'il sera possible d'interpréter le jeu croisé entre le désir de reconnaissance culturelle et la peur de la chute sociale ou entre les demandes multiples de respect personnel et l'enlèvement ciblé des protections collectives.

Notes

1. Ce que Robertson a dénommé comme la « *glocalisation* » (Robertson, 1992). Beck surenchérit en soulignant, avec raison, que la globalisation est un phénomène qui n'existe qu'au niveau local, en transformant la notion même de lieu (Beck, 2000).
2. Nous rejoignons ainsi, par un biais particulier, la réévaluation que Sen a faite des inégalités en montrant que l'on ne peut examiner le poids des inégalités sociales qu'en référence à d'autres cadres plus larges d'interprétation. Il est dès lors absolument nécessaire de spécifier dans quel domaine, et à partir de quel objectif, on va évaluer et comparer les inégalités (Sen, 1992, surtout le chapitre 7).

Références bibliographiques

- ALBROW, Martin. *The Global Age*. Stanford : Stanford University Press, 1997.
 BECK, Ulrich. *What is globalization?* (1997). Oxford : Blackwell, 2000.
 BECK, Ulrich. *The Brave New World of Work*. (1999). Cambridge : Polity Press, 2000

- BOURDIEU, Pierre. *La distinction*. Paris : Minuit, 1979.
- BOURDIEU, Pierre. *La noblesse d'Etat*. Paris : Minuit, 1989.
- CASTELLS, Manuel. *La société en réseaux*. (1996). Paris : Fayard, 1998.
- DUBET, François ; MARTUCCELLI, Danilo. *A l'école*. Paris : Seuil, 1996.
- DUBET, François ; MARTUCCELLI, Danilo. *Dans quelle société vivons-nous ?* Paris : Seuil, 1998.
- GIRAUD, Pierre-Noël. *L'inégalité du monde*. Paris : Gallimard, 1996.
- HEINICH, Nathalie. *Les ambivalences de l'émancipation féminine*. Paris : Albin Michel, 2003.
- HELD, David ; MCGREW, Anthony ; GOLDBLATT, David ; PERRATON, Jonathan. *Global Transformations*. Cambridge : Polity Press, 1999.
- HUTTON, Will. *The State We're in*. Londres : Vintage, 1985.
- LIPIETZ, Alain. *La société en sablier*. Paris : La Découverte, 1998.
- MANN, Michael. *The Sources of Social Power*. Vol.1. Cambridge : Cambridge University Press, 1986.
- MARTUCCELLI, Danilo. *Dominations ordinaires*. Paris : Balland, 2001.
- REICH, Robert. *L'économie mondialisée*. (1991). Paris : Dunod, 1993.
- ROBERTSON, Roland. *Globalization*. Londres : Sage Publications, 1992.
- ROEMER, John. *A General Theory of Exploitation and Class*. Cambridge : Mass., Harvard University Press, 1982.
- SEN, Amartya. *Inequality Reexamined*. Oxford : Oxford University Press, 1992.
- TABBONI, Simonetta. *Costruire nel presente*. Milan : Franco Angeli, 1992.
- WRIGHT, Erik Olin. *Classes*. Londres : Verso, 1985.